

La colonne du tableau 24 relative à la production d'énergie électrique fait ressortir la place prédominante qu'occupe la province de Québec dans ce domaine. De toute l'énergie produite au Canada par les centrales électriques en 1948, 44 p. 100 provient des centrales privées ou commerciales du Québec; le pourcentage était de 57 en 1943, mais la prise en charge en 1944 de la *Montreal Light and Power Company* et de la *Beauharnois Power Company* par la Commission hydro-électrique de Québec l'a fait baisser.

Les usines de l'Ontario produisent ensemble moins de la moitié de ce que produisent les usines du Québec et 18 p. 100 seulement de la production totale des usines de l'Ontario provient d'établissements privés.

#### 24.—Centrales électriques privées, par province, 1948

Province ou territoire	Usines	Usagers	Énergie électrique produite	Équipement moteur	
				Roues hydrauliques et turbines	Total
				h.p.	h.p.
	nombre	nombre	milliers de kwh		
Île du Prince-Édouard.....	8	7,947	17,612	387	7,539
Nouvelle-Écosse.....	18	79,811	406,437	25,878	116,147
Nouveau-Brunswick.....	6	23,059	387,721	91,400	92,400
Québec.....	77	409,472	18,820,627	4,457,222	4,459,187
Ontario.....	47	74,135	2,044,393	396,311	442,376
Manitoba.....	10	45,611	1,269,730	265,800	266,932
Saskatchewan <sup>1</sup> .....	83	11,419	533,979	106,500	139,701
Alberta.....	88	54,689	489,319	104,500	125,271
Colombie-Britannique et Yukon...	56	231,242	1,727,475	389,672	395,665
<b>Totaux.....</b>	<b>393</b>	<b>937,385</b>	<b>25,697,293</b>	<b>5,837,670</b>	<b>6,045,218</b>

<sup>1</sup> Une usine hydro-électrique de Saskatchewan, qui figurait antérieurement avec le Manitoba, est maintenant inscrite à la colonne de la Saskatchewan, bien que l'énergie en soit consommée au Manitoba.

### Section 3.—Production globale d'énergie électrique de toutes les sources disponibles

La section 1 du présent chapitre donne toutes les ressources d'énergie hydraulique et la proportion captée jusqu'aujourd'hui. Le tableau 4 y donne la proportion des aménagements de turbines hydrauliques des centrales électriques, des pulperies et papeteries et d'autres industries. Exposé utile qui ne tient pas compte, cependant, de l'énergie électrique d'origine non hydraulique générée par des centrales électriques ou d'autres industries.

La section 2 porte sur l'industrie des centrales électriques: centrales provinciales et municipales et centrales privées. Ni l'une ni l'autre de ces deux sections, toutefois, ne donnent un tableau complet de toute l'énergie électrique générée au Canada. Toute l'énergie hydraulique captée n'est pas transformée en énergie électrique; un certain nombre de roues et de turbines hydrauliques servent à la propulsion directe et ne sont pas solidaires de générateurs électriques. Par contre, certaines centrales électriques des Maritimes et des Prairies utilisent des machines à vapeur ou des moteurs à combustion interne. L'objet de la présente section est d'indiquer la production de toutes sources. La plus grande partie de l'énergie provient naturellement des centrales électriques, dont les chiffres figurent au tableau 5 de la section 2, p. 575. Le total de kilowatts-heures générés par les centrales électriques comprend la production tant hydraulique que thermique.